

La Petite Tunisie

ANTICLÉRICALE, RÉPUBLICAINE, SOCIALISTE

ABONNEMENT :

	Un an	Six mois
unisie, Constantine et Tripolitaine	10 fr. —	6 fr.
France et Algérie	12 » —	7 »
Etranger	15 » —	8 »

PAYABLES D'AVANCE

Rédacteur en Chef : Em. LACROIX

RÉDACTION & ADMINISTRATION
TUNIS -- Rue d'Italie et Rue Hannon 2, -- TUNIS
Direction à Paris 26, Rue Vivienne

On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de poste. Les annonces sont reçues de France et de l'Etranger dans toutes les grandes agences et à Tunis au bureau du journal.

INSERTIONS

Publicité de la première page, 5 fr. ligne — En écho 2 fr. la ligne — Chronique locale, 1 fr.50 la ligne — Faits divers — Annonces — Réclames en troisième page 0 fr.80. la ligne — Annonces diverses en 4^e page 0 fr.40 la ligne.

PAYABLES D'AVANCE

LA SECONDE A BODOY

QUO VADIS ?

Bizerte détient en ce moment-ci le record de l'actualité tunisienne que les rigueurs estivales réduisent au marasme, en attendant plus succulente pâture.

Soit à propos du "Farfadet" ou des manœuvres de l'escadre, qu'agrémenta l'échouement d'un garde-côte, soit au sujet des cris de détresse que pousse de temps en temps le commerce bizertin, soit à l'occasion du déplacement de M. Thomson, chacun y est allé de son opinion, plus ou moins judicieuse.

Il n'est pas jusqu'à M. Pelletan qui n'ait consacré dans la grande presse de province, des articles aussi pondérés que documentés, qui prouvent que leur auteur s'occupait plus sérieusement que ne le disent ses adversaires, des choses de son département lors de son passage au Ministère de la Marine,

Devons-nous omettre de citer sans avoir nullement l'intention d'un parallèle désobligeant pour M. Pelletan, ce vieux cheval de retour de Bonhoure, qui ne veut pas encore se décider à quitter le harnois, et à venir finir ses jours à Krussiah, bien que la risée qui accueille chacune de ses élucubrations doive lui montrer le degré d'estime dans lequel on le tient généralement ?

M. Bonhoure vient donc de commettre un nouvel impair en s'occupant dans sa tribune habituelle de Bizerte et des Bizertins, qui n'ont certes pas besoin d'un si piètre avocat. Il a été relevé comme il convient par certains de nos confrères, dont il a encombré les colonnes de ses incohérentes réponses...

Pour ne nous occuper aujourd'hui que de Bizerte port de guerre, rendons justice à l'esprit éclairé de M. Thomson, qui vient, dans une interview accordée à un grand organe parisien, de montrer qu'il a saisi les points faibles de l'organisation stratégique de Bizerte.

Il ne suffit pas, en effet, de posséder une arme précieuse et chère, si la difficulté de son maniement, ou des lacunes de fa-

brication en facilitent la prise à l'adversaire.

Et, dans Bizerte, port de guerre, les lacunes abondent.

D'abord, l'erreur profonde d'avoir construit l'arsenal au fond du lac et à 7 kilomètres de Bizerte, passons aujourd'hui sans insister sur ce point d'histoire; le goulet trop étroit et trop peu dragué par endroits et qu'il a fallu élargir de 100 mètres sur toute sa longueur, travail qui est actuellement en cours d'exécution.

Nous n'insisterons pas sur les millions que coûtent au Trésor de tels errements, sans munir Bizerte d'un outillage technique digne d'un port de son importance.

Nous n'insisterons pas là-dessus, pour en arriver à la fautive des choses, Bizerte est à la merci du premier coup de main de l'ennemi.

Bizerte, est, en effet, plus facilement prenable par terre, que ne l'a été Port-Arthur pour les Japonais.

Si les ouvrages de défense maritime qui la protègent contre toute attaque sont assez satisfaisants, il n'en est pas de même du côté de la terre. Un audacieux débarquement en un point mal défendu de la côte, et Bizerte est livrée presque sans coup férir à l'adversaire.

Pour remédier à cet état de chose, nous ne sommes certes pas qualifiés pour indiquer les moyens à mettre en œuvre; cependant il nous semble qu'on doit s'en préoccuper quel'on doit mettre en état les forts de Radès et de Sidi-bou-Saïd. Ensuite, il faudrait créer de toutes pièces toute une multiple zone de lignes stratégiques qui mettent Bizerte à l'abri de toute incursion par terre, il faudrait prolonger l'embranchement de Menzel-bou-Zalfa jusqu'à Kelibia, armer fortement Zaghouan.

D'autre part, il manque un dégagement nécessaire qu'on pourrait obtenir en creusant un canal de Porto-Farina au lac, 15 kilomètres à peine.

On comprendra que nous ne fassions qu'ébaucher un plan, et que nous laissons à de plus compétents le soin de mûrir ces idées et de les faire exécuter.

Ce que nous demandons, c'est qu'on fasse en sorte que Bizerte soit enfin un port de guerre

digne de ce nom, qui soit la clef de la Méditerranée, et dont l'état de perfection garantisse à l'industrie et au commerce bizertin la prospérité qui leur fait défaut.

Jean-Sans-Peur

NOTE POLITIQUE

Un Bravouche !

Réveillant l'accès de mécontentement autour duquel s'accumulait la cendre de l'oubli, M. Delcassé vient de se signaler par une interview qu'il n'a pu se résister à accorder à un organe réactionnaire et monarchiste de Paris.

Nous nous attendions un peu aux fanfaronnades posthumes de ce vaillant matamore, qui voulait la guerre à tout prix.

Car le petit Delcassé — comme le qualifie, paraît-il, le Kaiser — voulait absolument remettre aux prises la France et l'Allemagne.

« *« Farfadet » a soigneusement déclaré que s'il était resté au Quai d'Orsay, il n'aurait pas eu de cesse que le feu des hostilités n'éclatât entre nos voisins de l'Est et nous.*

C'est pour cela qu'il voue actuellement aux gémonies la politique conciliatrice et salvatrice de la paix mondiale, à laquelle n'a pas failli M. Rouvier.

M. Delcassé voulait la guerre : cela lui aurait coûté si peu ; et... surtout, ne risquant ni sa vie, ni ses fonds, que lui en importaient les horreurs ?

Que lui chaut le sang versé, les milliards dilapidés, les territoires sacragés, les villes démantibulées, l'œuvre de trente années de paix réduites au néant ; que lui importent les ruines amoncelées, pourvu qu'il y ait la guerre ?

Que M. Delcassé, dont le tempérament belliqueux, n'est, las ! proportionné ni la taille ni aux capacités aille s'il aime la guerre, s'engager dans l'armée russe, comme son ami le prince Napoléon. Il aura tout le loisir d'admirer, dans les plaines mandchoues, les beautés si engageantes des collisions humaines.

Nos Echos

Insolences

La mentalité nationaliste vient une fois de plus de se faire jour à travers les télégrammes injurieux de MM. André Buffet et de Lur-Saluces.

C'est une façon plutôt désinvolte et ignoble d'exprimer au Gouvernement de la république, la gratitude que devrait inspirer son acte de haute clémence.

Ni les insolences de M. Buffet, ni les injures de M. Lur-Saluces ne sauraient émouvoir ou atteindre le Chef respecté de l'Etat.

Prérogatives

Au sujet de notre campagne contre le trop de licences des avocats

dans leurs plaidoyers, il nous a été donné d'entendre ce stupéfiant propos, tenu par un membre du barreau :

« Nous avons des prérogatives sacrées; et le droit de dire ce que bon nous semble d'autrui dans l'intérêt de la défense est un droit que nous saurons jalousement défendre contre toute atteinte. »

N'est-elle pas typique, cette phrase, et n'autorise-t-elle pas les commentaires les plus désobligeants pour ceux qui comprennent si étrangement les privilèges de leur profession ?

A la "Dépêche"

Notre confrère va de progrès en progrès, ce dont nous le félicitons bien sincèrement. Son numéro à six pages a eu un succès légitime.

Assurons par la même occasion de nos sympathies notre excellent confrère et ami M. Paul Laffite, promu rédacteur en chef de la "Dépêche" et souhaitons une cordiale bienvenue à M. Gauth, un journaliste de Paris, appelé par M. Lecore-Carpentier au secrétariat de la Rédaction.

Le "Farfadet"

Le beau mouvement de sympathie générale qui s'est traduit par l'immense affluence de tous ceux qui tinrent à assister aux funérailles des marins du « Farfadet », a réconforté nos âmes françaises, attristées par la terrible catastrophe.

Exprimons à présent l'espoir que l'on trouve le moyen d'éviter à l'avenir de tels accidents.

Dévouement

Nous avons admiré avec tous nos concitoyens, l'héroïque conduite de ces deux sœurs qui au péril de leur vie, sauvèrent du trépas deux fillettes qu'elles faisaient baigner à la Marsa.

On peut être anti-clérical, et saluer sans déchoir la dépouille mortelle d'une de ces sœurs, qui a payé de sa vie cet acte de dévouement.

Au "Courrier"

Notre confrère du soir annonce le prochain lancement de son numéro de huit pages, comprenant une page d'italien, une page d'arabe, et une page humoristique.

Félicitations.

Kalaâ-Djerda

L'impossibilité d'avoir avant quel temps la grosse du jugement du Tribunal Mixte nous oblige à renvoyer jusqu'à nouvel ordre, la publication du compte-rendu analytique de cet intéressant procès.

L'affaire de Zaghouan

Ainsi que nous l'avions dit à diverses reprises, cette affaire, qui a suivi son cours régulier, se termine le 8 août prochain au Tribunal cor-

rectionnel devant lequel sont cités M. Ganouna, notre gérant et M. A....

Tout le monde convient qu'il était puéril de donner une telle importance à cette histoire de brigands, éclose dans la cervelle féconde d'ennemis personnels de MM. A.... et Ganouna.

Les Faillies

Le parquet continue son œuvre d'assainissement, en faisant mettre à l'ombre les négociants peu scrupuleux qui entassent des fortunes dues aux abus de confiance et aux escroqueries.

Cette semaine, deux de ces indélicats ont pris le chemin de la rue de l'Eglise, sous l'inculpation de banqueroute frauduleuse.

Pourquoi n'étend-t-on pas ces mesures d'épuration à la race des petits représentants, fourbes, voraces et trop souvent impunis ?

Une bande

Nous avons des renseignements fort suggestifs sur la façon de procéder de cette bande d'adroits filous, qui, sous l'épithète de transitaires, dévalisent sans vergogne les colis et bagages qui leur sont confiés, causant ainsi un tort moral et une concurrence matérielle aux agents de transit honnêtes, établis à Tunis depuis de longues années.

Il est à souhaiter que la justice se montre sévère et ferme, envers cette bande d'aigrefins, dont les exploits se chiffrent par centaines.

Positivisme

Notre collaborateur J. Fehmi nous prie d'insérer la note suivante :

« Mes lecteurs Turcs qui désirent raient s'initier au positivisme peuvent s'adresser de notre part à l'éminent socialogues M. BAUMANN, « 3, rue de Paris, Vanves (Seine), qui sur nos instantes prières veut bien accepter de se mettre en correspondance positiviste avec nos camarades jeunes Turcs. »

Nouvelle à la main

Réflexion sèche :

Par ces temps de chaleur trop piquante — ou tropicale — le mieux est de ne pas trop faire marcher sa langue, car ce serait payer en eau de bagout la pénurie d'eau de Bargou.

Des bruits ont couru cette semaine qu'une grande administration allait commencer à sévir dur et ferme, contre ceux de ses employés suspects d'avoir trempé dans la politique militante, et surtout, de s'être dévoués au parti républicain, pendant les dernières élections.

L'Administration visée serait, nous dit-on, la Compagnie Bône-Guelma, que nous n'allons pas jusqu'à croire capable de telles petitesse.

Aussi, nous gardons-nous d'émettre à ce sujet des réflexions prématurées, étant à peu près persuadés que ces bruits sont controuvés.

MAISON MODÈLE

Avenue de la Marine
Succursales : BIZERTE et SFAX
Vêtements sur Mesure et confections pour Hommes et Enfants
Chemises sur mesure. — Bonneterie
Six coupeurs ayant chacun leur spécialité
dont un pour vêtements cérémonie et un pour vareuses et culottes de cheval, sont attachés à la Maison

TORRILHON ET C^{ie}

Seul Dépositaire
des Manufactures de Caoutchouc à Clermont-Ferrand

FABRIQUE DE BOUGIES EN STEARINE

Fraco-Africaine
TUNIS — Rue de Bône, 6 — TUNIS
Produits de 1^{re} qualité, prix défiant toute concurrence, avec
un abricage déposé deires et bougies de cire vierge et purifiée à
l'usage des églises. Dépôt au Souk-el-Grana, chez M. Joseph di
Lumbroso La Maison Fraco-Africaine se recommande à la pré-
publie par le choix et la qualité de ses produits.

Comptoir National d'Escompte de Paris

Société anonyme au capital de 150 millions de fr. entièrement versés
Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAX, GABÈS
Escomptes, recouvrements, dépôts à vue et à échéances fixes,
avances sur titres et sur marchandises, délivrances de chèque
ouverture de crédit, ordre de bourse, de titres, souscription et
lérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyageurs
Dépôts à vue et à Echéances fixes
de 1 an à 3 ans, 3 0/0

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition
du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux
déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.
Location de compartiments à partir de Cinq francs
par mois,



Suppression des Pompes
et des Puits ouverts

Les Docteurs conseillent pour avoir de
l'eau saine, de les remplacer par le
Dessus de puits de sécurité,
qui sert à tirer l'eau à toutes profondeurs
et empêché tous les accidents. Ne craint
nullement la gelée ni pour la pose ni pour
le fonctionnement. Système breveté hors
concours dans diverses expositions, se
plaçant sans frais et sans réparations
sur tous les puits, communal, mitoyen
ordinaire, ancien et nouveau et à n'im-
porte quel diamètre.

Prix 159 francs, paiement après satisfaction.

Envoi franco du catalogue. S'adresser à MM. L. JONET & Cie
à Raismes (Nord)

COMPAGNIE ALGÉRIENNE

Société Anonyme

CAPITAL 25.000.000 de Francs ENTièrement VERSÉS
Succursale de Tunis, Rue de Bône
Escompte et recouvrement du papier de commerce sur la France,
l'Étranger, l'Algérie et la Tunisie
Emission de Chèques et Lettres de Crédit sur tous pays.
Ordre de Bourse. — Encaissement de tous coupons.
Dépôt à Vue et à échéance fixe.
Bon de caisse au porteur ou à ordre de 1 à 5 ans rapportant
3 à 4 0/0.
Munis de coupons semestriels (nets des impôts actuels).
Avances sur titres et sur marchandises. — Ouvertures de cré-
dits hypothécaires. Location de coffre-forts et de compartiments
du mois; au trimestre, au semestre ou à l'année.

Compagnie Franco-Tunisienne de Navigation

Siège Social; MARSEILLE. — Agence de Tunis
Service régulier, tri-mensuel entre Marseille, Tunis et Cette
Transports des passagers et des marchandises

Prix des passages pour Marseille :

1^{re} classe, 43 fr., 3^e classe, 25 fr. (a.n.) 4^e classe 11,0 (s.n.)
Pour frets et passages et renseignements, s'adresser à l'Agen-
de Compagnie, 6, rue d'Alger Téléphone n° 288. — Adresse Télé-
graphique Tunisienne Tunis.

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE, G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et Rue de Besançon, Tunis
LIQUEURS DE PREMIER CHOIX. VINS EN GROS
Spécialité d'Amer Fernet LICARI
Récompenses à plusieurs expositions et concours, Médaille d'or
à l'exposition Universelle Paris 1900 et Médaille d'or au Concours
de Paris 1903.

Grand Restaurant du Chianti

A. SALVARELLI
M. FEDERICI successeurs
TUNIS — Avenue de France — TUNIS
Le Grand Restaurant du Chianti est réputé à juste titre
pour sa cuisine italienne et pour son authentique vin du
Chianti, de la renommée maison Tacchini
Etablissement complètement remis à neuf

Eaux MINÉRALES NATURELLES FROIDES
D'AIN-GARCI

Digestive, Tonique, Fortifiante, Diurétique
SOURCE RÉGENCE SOURCE PASTEUR
Très peu gazeuse Gazeuse

DÉPÔTS A TUNIS

Chez les principaux pharmaciens, Droguistes, Epiciers et M^s d'eaux minérales
Adresser les commandes à M. l'Administrateur de la Société
anonyme des eaux minérales naturelles d'Ain-Garci, 26, Avenue
de Paris, Tunis, en spécifiant si c'est la source Régence ou la
source Pasteur que l'on désire.

SOUSSE des ATELIERS de CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

J. BERTRAND & C^{ie}
Ancienne Maison AYMARD et THOMAS
TUNIS Avenue de Carthage TUNIS
Moteurs à pétrole les plus perfectionnés et les plus simples
Installations d'usines
Norias, Pompes de tous systèmes, Moulins à blé pour mouture
indigène. Captage, Élévation et distribution d'eau. Sondage
Installations électriques : éclairage et transport de force
Fers, Fontes et Métaux
FOURNITURES pour USINE & EXPLOITATION AGRICOLE
Fonderie de fer et de bronze
Pièces de rechange de machines livrées en vingt quatre heures

DOMAINE DE POTINVILLE

P. POTIN propriétaire
CHAUX HYDRAULIQUE
ET CIMENTS
VENTE AU DETAIL; rue de Turquie,
à côté de la Maison Batt

CRÉDIT FONCIER ET AGRICOLE D'ALGERIE

Société anonyme Capital : 30 millions
Succursale de Tunis : 8, Rue Es-Sadikia
Agences à Soussse et Bizerte
Opérations de Banque. Escomptes. Recouvrements. Ordres de
Bourse. Avances sur Titres et sur Marchandises. Garde de Titres
Palements de Coupons. Paiements Télégraphiques. Chèques et
Lettres de crédits sur tous pays. Location de Coffres-forts.
Change de Monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéance fixe
1 an, 3 0/0 ; 2 à 3 ans, 3 1/2 0/0 ; 4 ans, 4 0/0.
Dépôts à Vue : 2 0/0

G^{de} EPICERIE MODERNE

Bron, Colliard & C^{ie}
(Ex-employés des Etablissements Genezay)
TUNIS -- 24, Rue d'Italie, 24 -- TUNIS
Comestibles et Denrées Coloniales
La Maison se recommande par la bonne qualité et le
bon marché de ses produits.

COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache. Paquebots-Poste Français (Agence de Tunis)
Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie
l'Italie, la Tripolitaine et le Maroc.
Transport de passagers, de dépêches et de marchandises
Arrivée de Bizerte tous les mardis, à 5 h. du matin
— à Marseille, tous les mercredis à 5 h. 15 du matin
— de Palerme tous les jeudis à 7 h. du matin
— de Marseille, tous les vendredis, à 4 h. 15 m.
— de la Côte Tunisienne, (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax,
Mehdia, Monastir, Soussse) tous les samedis à 9h. 30
du soir
— à Marseille, tous les samedis à 5 h.
Départ de Tunis pour Marseille tous les lundis à 2 h. soir
— de Tunis pour Palerme, tous les mardis, à midi
— de Palerme pour Tunis, tous les mercredis, à midi
— de Marseille pour Tunis, la Côte tunisienne et Tripoli
tous les mercredis à 1 h. soir
— de Tunis pour Marseille, tous les jeudis à midi
— de Tunis pour la Côte tunisienne (Soussse, Monastir, Me-
dhia Sfax Gabès Djerba Tripoli) tous les vendredis, à
7 h. soir.
— de Marseille pour Bizerte, Tunis et Palerme, tous les Sa-
medis à 7 h. du soir
La Compagnie accepte avec connaissements directs les mar-
chandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, Bordeaux, La
Rochelle, Nantes, St Nazaire, Le Havre, Rouen, Paris, Dunker-
que, l'Italie, la Belgique, la Hollande, la Grande-Bretagne, la
Chine, la Cochinchine, l'Australie, la Nouvelle Calédonie, et tous
les points desservis par la Compagnie des Messageries Mariti-
mes.
La Compagnie délivre également à toute époque des billets de
passage de Tunis à Paris et retour.
Pour fret et passagers, s'adresser aux bureaux des Agence
Tunis, 8 rue d'Alger.
Les Agents principaux; J. B. PÉDELUPÉ et ses fils

BANQUE DE TUNISIE

SOCIÉTÉ ANONYME. CAPITAL : 8.000.000 de francs
Siège social à Tunis. Succursales à Soussse, Sfax et Bizerte
Conseil d'Administration : MM. E. PÉREIRE, Président; J. FAURE,
S. HALFON, O. NOEL, A. THURNBYSSSEN, H. WIENER
Escomptes, recouvrements, dépas à vue et à échéances
fixe, émission de chèques et de lettres de crédit sur tous pays,
ordres de bourse, dépôts de titres, encaissements de tous cou-
pons, avances sur titres et sur marchandises, ouvertures de
crédit hypothécaires, location de coffres-forts et de comparti-
ments depuis cinq francs par mois.
Service immobilier, gérance d'immeubles et domaines
ou rux, vente d'immeubles et de propriétés.

MAISON DESPÉROUX

FONDÉE EN 1888
El-Afrane, (banlieue de Tunis) carrière de Djebel-Carroube
FOURS A FEU CONTINU
Chaux hydraulique, Chaux et pierre
PLATRE — Pierre à bâtir et pierre de taille
Briquetterie de premier ordre
Briques plates et creuses Pacés et Dalles
Pour les commandes s'adresser : 12, AVENUE DE CARTHAGE
et à son usine. El-Afrane, banlieue de Tunis.

MAISON PAONESSA, ARTIFICIER

22, Avenue de la Marine. — TUNIS
FARIQUE D'ARTIFICES EN TOUS GENRES
Entreprise générale de fêtes publiques et privées
Vente et location d'illuminations et de décorations
Drapeaux et tentures de toutes nationalités
Ballon Lanternes Vénitienes, Verres de toutes couleurs
Prix défiant toute Concurrence

PARFUMERIE VELOUTINE CH. FAY

9, Rue de la Paix, PARIS



Poudres de Riz
Crèmes
Fards
Crayons
Laits pour le teint
etc. etc.



Parfums
Extraits
Sachets
Savons
Eaux de Cologne
etc. etc.



Dépôt général : M. AVICE, 52 Boulevard Bab-Benat. TUNIS

G^{de} BOULANGERIE & PATISSERIE

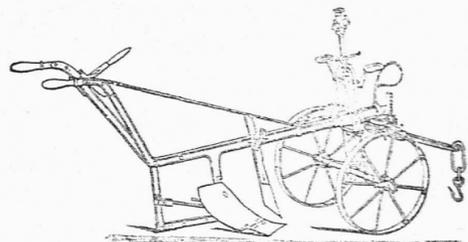
ANGLAISE ET VIENNOISE
TUNIS — 24, Rue d'Italie et Boulevard de Paris, 8 — TUNIS
MM. WAGNER, ET C^{ie}
Pain de luxe et de ménage, spécialité pain viennois, pain de seigle, Pain de sandwichs, noir
et blanc. Pain gluten. Croissants et brioches au beurre, petits pains pour thé et café.
Pâtisserie de Premier Ordre
Vins fins et liqueurs de premier choix, petits fours, Fournitures prosoir
et bals. Seul dépôt sur place pour la vente des produits alimentaires au gluten de la Gran-
tinerie Saint-Louis de Marseille.

ON PORTE A DOMICILE

Succursale à Soussse (Angles des rue du Marché et Villedon) Succursale à Soussse

Machines Agricoles

PELLET, AZERM & FARRÉNIN
Tunis — Place de la Gare Française — Tunis



MASSEY HARRIS
Moissonneuses-Lieuses, Faucheuses Cultiva-
teurs canadiens et Sem
Herses, Canadiennes à ressort
Moulins BENTELL
Concasseurs
Broyeurs, Hache-Paille
Charrues Brabant, A DELAHAYE, — Charrues
américaines.



LE MONDE
Compagnie Française d'Assurances sur la Vie et contre l'Incendie
(Sous le contrôle de l'État)
SIÈGE SOCIAL ; 16, Rue Le Peletier, Paris
VIE. — Assurances en cas de décès, — Mixtes et à ter-
me fixe. Assurances en cas vie. Rentes viagères immédia-
tes, différées et sur vie. Nues-proprietés, etc.
INCENDIE. — Assurances d'immeubles, fermes, mobi-
liers, marchandises. Assurances contre la foudre et les
appareils à vapeur. Contre le recours des locataires. Contre
risques locatifs et les risques du voisinage.
Les polices de la Compagnie LE MONDE sont
par le Crédit Foncier de France. S'adresser pour tous ren-
seignements, à M. G. ATTIA, agent général et inspecteur
de Compagnie à Tunis, Passage de Paris, 5 (par l'Ar-
nu e de Paris).

Agences Régionales : à Bizerte ; 25, Route de Tunis (Bureau auxiliaire de la Direction de Tun-
à Soussse : M. Alfred DANINOS; à Sfax : M. Aurelio DARMON; à Béja; M. S. ENRIQUEZ à Souk-el-
Arba; M. Leon HANOUN, à Gabès; M. Is. SAADA, La Goulette M. G. LUMBROSO, pour la b. de Tunis

IMPRESSIONS DE LUXE, EN NOIR & EN COULEUR

EXPRESS-IMPRIMERIE

WALCH Frères

9, Rue Es-sadikia 9 - TUNIS

IMPRIMÉS ADMINISTRATIF COMMERCIAUX

Cartes de visite à la minute. - Cartes d'adresse. - Factures. - Têtes de lettres - Carnets à souche. - Mémoires
Lettres de faire part de Mariage, de Vaissance, et de Décès.

ABSINTHE SUPERIEURE PREMIER FILS

Hors Concours, AUG. Ducros, Agent - Tunis.

lut s'enquérir d'un quatrième médecin-célibataire. Non moins grande fureur du ci-devant élu qu'on ne calma que par un port de la côte.

Nous aurions évité de mettre une femme en cause, si la princesse Marianne ne payait ses fantaisies.

Est-il besoin de dire que le fait est authentique, et qu'un des trois hommes de l'art remerciés n'est autre que notre sympathique concitoyen le docteur Dinguizli.

L'EPANDAGE

Malgré les plus minutieuses observations, l'épandage n'a pas encore trouvé contre lui de très sérieuses objections. Certaines critiques ont, pourtant, été faites qu'il est bon de connaître ne serait-ce que pour les réfuter.

Le sol, dit-on, se sature, perd ses propriétés comburantes, et il faut élargir indéfiniment la surface des champs d'irrigation. C'est une supposition gratuite et dont les procédés scientifiques, basés sur des expériences bien faites, rendent la réalisation impossible. Car si la couche filtrante a une épaisseur de deux mètres, la surface étant bien calculée, par rapport à la densité de la population, l'oxydation est suffisante pour que le même sol serve indéfiniment aux mêmes opérations.

Les matières se répandent, le sol et la végétation épurent et oxydent les produits organiques, l'eau retrouve à la sortie des drains de qualités presque potables, et dans un temps assez court, le même terrain peut produire la même réaction chimique.

Sous les climats brumeux et pendant l'hiver l'irrigation est impossible, affirment quelques détracteurs, le gel et le manque de soleil sont l'un l'empêchement pour le sol d'absorber, et l'autre par les brouillards la gêne dans l'effet salutaire de l'oxygène de l'air.

Ces vues sont plutôt théoriques que pratiques. Le sol absorbe très bien sous la neige, et dans les climats brumeux l'oxydation se fait bien dans le sol, quoique plus lentement il est vrai. Dans notre région tunisienne ces objections ne sont, d'ailleurs, pas de mise.

Les champs d'irrigation deviendront un vaste réservoir des microbes dangereux.

Cette objection serait la plus sérieuse de toutes, si elle reposait sur autre chose que sur une induction échappée à Pasteur, qui pensa, un jour, pouvoir attribuer au sol le rôle conservateur des germes, comme il a reconnu qu'il l'est des spores du charbon. L'hypothèse a beau venir de haut, elle a tout contre elle, et surtout l'absence de faits dont on puisse conclure que les champs d'épandages soient des réservoirs de microbes.

Le terrain serait par sa nature et sa composition la seule branche qui mériterait le plus d'études. L'argile par sa propriété imperméable s'opposant à la filtration naturelle. Mais les ressources du sol sont plus grandes qu'on ne le croirait à première vue. Néanmoins c'est là, et là seul, que se trouve le véritable obstacle à l'épandage. L'amodiation du sol et son drainage convenable sous les parties les plus

importantes de cette intéressante application de l'oxydation des matières organiques par le sol, et de l'épuration chimique par l'air.

Nul doute que si l'épandage doit remplacer le jet dans le lac des matières provenant des égouts, ce qui serait déjà un progrès, le sol sera choisi avec discernement, et les travaux nécessaires à son amodiation exécutés avec soin.

L'épandage est préférable à l'état actuel, aussi ne saurait-on en retarder l'application si d'autres systèmes aussi bons, mais plus coûteux, ne peuvent être employés

X. Y.

Spectacles et Concerts

CASINO MUNICIPAL DE TUNIS

Le Casino de Tunis peut rivaliser avec les plus beaux établissements du même genre de France.

Il comprend ; un Théâtre, qui est un véritable bijou où, pendant six mois, du 15 novembre au 15 mai, d'excellentes représentations d'opéra-comique, d'opérette et de comédie sont données les mardi, jeudi samedi et dimanche ; un magnifique jardin d'hiver pouvant contenir 2000 personnes, où de grands concerts vocaux et instrumentaux sont donnés les lundi, mercredi et vendredi ; un cercle pour les étrangers installé en des locaux splendides ; un grand Cercle international, dont de même les locaux sont aussi beaux que ceux des plus grands cercles de Paris un vaste hall servant au jeu des petits chevaux, un Café de premier ordre ; un bar américain etc.

Casino de la Grande Rotonde

(Ancienne Deïda)
LA GOULETTE

Complètement
remise à neuf

Cabines et chambres au mois et à la saison.

Restaurant et Cuisine de 1^{er} ordre
SPECTACLES et CONCERTS

2.000 000 de francs à placer

sur
Premières hypothèques et immeubles de rapport à Tunis Immatriculés.
Par fraction minima de 50.000 fr. au taux 6 %

150.000 fr. à placer par fractions de 5.000 fr. et au dessus aux taux de 6 et 6 1/2 pour cent

S'adresser à M. A. Disegni, régisseur d'immeubles, (Passage de Tunis) en ses nouveaux bureaux situés dans la rue du passage donnant accès à la rue es Sadikia.

Discretion absolue. — Toutes les affaires sérieuses sont acceptées immédiatement.
TÉLÉPHONE 205

St-GERMAIN-LES-BAINS GRAND

Café-Restaurant
Auguste ALLEGRE
Chef cuisinier-restaurateur

Repas de famille sur commande. — Casse-croute. — Matériel à la disposition des personnes apportant leurs provisions.

PLAGE SPLENDIDE

Cabines de bains. — Arrêt de tous les trains à la Gare de Saint-Germain.

Aimé RASSAT, arbitre-expert, syndicalisateur, 54, rue Al-Dja zira, Tunis.

AVIS DE PREMIERE DIVIDENDE

Faillites V.-N. SILVERA & Sion GDALIA

Les créanciers vérifiés et affirmés de ces faillites sont invités à se présenter sans manquer, porteurs de tous leurs titres, à l'effet de toucher leurs dividendes, chez M. RASSAT, syndic, 54, rue Al-Djazira le lundi 24 juillet 1905 de 4 à 5 heures du soir. Les dividendes non retirés seront consignés.

MANUFACTURE D'AVIRONS

J. DURBEC
Successeur

Manches pour gaffes. Foines. Harpons et elles. Pelles pour boulanger. Barres de utes dimensions. Barres de cabestans Ams ectis. Mâts de pavillons. Spatules. Ecouvillons. Escopes de main. Escopes à manche Rue des Martégales, 37 quartier St-Jean Marseille

Restaurant du Japon

G. FIORINI & C. FALORNI
propriétaires

5, rue de la Kasba près la Place de la Bourse 1^{er} étage

UNIS

SERVICE A LA CARTE

REPAS SUR COMMANDE

Vraie Cuisine Italienne

SPECIALITÉ DE RAVIOLIS & CASSATE

Vins Fins de la Maison Rouff de Naples

Vins du Piemont - Vin du Chianti

Salons Réservés

Terrains à Vendre à l'Ariana

sur la route, à côté du jardin Couyotopoulo, et de la propriété Raffo.

Très bon marché

S'adresser à M. Mossé, Avocat.

AUX

PLANTEURS DES ANTILLES

(Au Drapeau Espagnol)

20, Rue d'Italie -- TUNIS

Vente exclusive des

C AFÉS VERTS ET TORRÉFIÉS

Sucre, Thé, Chicorée et Vanille

La torréfaction se fait tous les jours, vu moyen d'appareils perfectionnés et avec les plus grands soins.

J. & A. BEMBARON

9, Rue Es-Sadikia

UNIS

PIANOS BOISSELOT

Vente Location

à partir de 25 francs par mois

Location de Pianos neufs

à 15 francs par mois

Machine à écrire "DATYLE"

300 fr. avec facilités de paiements

Machines parlantes et disques

LE PERSONNEL COLONIAL

Ambassadeurs, résidents, consuls, vice-consuls, attachés et fonctionnaires de tous ordres, ainsi que les directeurs et gérants des comptoirs européens, directeurs de factoreries, commerçants et industriels et tous les colons ont le plus grand intérêt à lire le Journal des Colonies rédigé par les principaux membres du Groupe colonial de la Chambre des députés et du Sénat. — Directeurs : Albert Millaud. — Principaux collaborateurs : Jean Bayol, Saint-Germain, sénateurs ; Heckel, directeur de l'Institut Colonial de Marseille, etc. — Administration : 33, rue Grignan, Marseille. — Abonnements : France, un an : 5 fr. ; étranger et colonies, un an : 10 fr.

DENTIFRICES
(Elixir, Poudre et Pâte)
DES
BÉNÉDICTINS
DE
SOULAC
A. SEGUIN, Bordeaux
MEMBRE DU JURY
HORS CONCOURS
Exp^o Univ^o Paris 1900.

25, Boulevard Bab-Benat

Appartements, Bureaux

et Magasins

A Louer

S'adresser à M. G. GUTTIERES

Régisseur d'Immeubles

Avenue de France, 4 (Passage de Tunis)

A LA RENOMMÉE DU SAHEL

3, rue d'Italie TUNIS

FÉLIX CARROT

Huile d'olive vierge surfine 1,30 le litre

« fine 1.00

« ordinaire 0.75

de la Maison A. Daninos de Sousse

Colis postaux

Dattes, Oranges, Mandarines

Tous les mercredis CASSATE de la Maison Guili de Palerme

Absinthe Oxygénée Supérieure 1^{er} HON

Spécialité de lait desséché

RAYMOND VALENSI

INGENIEUR - ARCHITECTE

22, rue de Russie, TUNIS

Immeubles de rentes. Constructions industrielle et rurale. Arrosage, distribution d'eau

Plans à forfait, Affaires projets.

M. C. ODDO

Chirurgien-Dentiste de Son Altesse le Bey

5, rue Bab-el-Khadra, Tunis

Régénérateur universel, remède contre l'anémie des pays chauds, régulateur des fonctions de l'estomac, traitement pour un mois, 8 francs, 4, Avenue de France, Pharmacie Estragnat.

Cabanon, à vendre à Saint-Germain, 3 pièces, cuisine, verandah avec 3000 m. de terrain planté d'arbres fruitiers, vigne écurie, remise poulailler, pigeonnier, dépendance, etc. etc. Prix modérés — Facilités de paiement S'adresser au Bureau du journal.



M. AVICE

52, Boulevard Bab-Benat

A vendre ou à louer le Casino de

Radès-Plage,

S'adresser au bureau de la

Petite Tunisie

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite

(Procédés et Brevets Nobel)

DYNAMITE DE TOUTES QUALITÉS
DÉTONNATEURS, MÈCHES DE SURETÉ. PRIX TRÈS MODÉRÉS
Dépositaires pour la Tunisie, et l'Azerm
Place de la Résidence — TUNIS

A LA VIELLE CAVE TUNISIENNE

TUNIS -- Avenue de la Marine 41

Ancienne Maison Viguière

E. BONNET neveu, Successeur

Spécialité de Vins de Table, recommandés à la clientèle bourgeoise

VINS FIN

GRANDE RENOMMÉE DES VINS DE FRANCE

Algérie, Espagne et Tunisie

Expéditions dans l'Intérieur — Célérité dans les Commandes — On porte à domicile

Vente directe de la Propriété

Express-Imprimerie. — Tunis

Le gérant Joseph Cohen

BRIQUETERIE MARCHANT

HAMMAM-LIF (Tunisie) Pour tous renseignements, s'adresser à M. OLMY

Briques pleines de 0,05, Briques pleines de 0,07

Tuiles Arabes

Briques à 6 trous et à 3 trous

DALLE POUR CARRELAGE

LA SECONDE A BODOY

L'histoire ne date pas d'hier, mon maître, cependant quelques ablutions vous rafraîchiront le souvenir; je ne prétends pas vous laver la tête ni chercher les poux qui y grouillent, mais seulement aiguïser votre mémoire et vous rappeler un fait remontant à quelques années.

En ce temps-là, la Tunisie comptait parmi ses habitants un colon qui avait fini par prendre une certaine envergure et dont la boutonnière se fleurissait du Mérite Agricole.

Cet homme de bien avait cependant dans son passé une malencontreuse aventure; il avait été l'employé de confiance d'une Société marseillaise dont il avait notablement allégé la caisse; ce trou fait à la lune et après un séjour de quelques mois à l'ombre, il s'en vint en Tunisie planter son gîte, mais il avait compté sans ses hôtes, qui tentèrent de lui faire rendre la grenouille avalée.

Le batracien était de taille; aussi la Société marseillaise lui dépêcha-t-elle un sieur P..... avec lequel elle s'était entendue; sa mission était de faire exécuter des arrangements pris et non tenus par l'employé infidèle. Cet agent d'affaires vint alors trouver notre directeur et lui proposa de mener campagne dans la *Petite Tunisie* pour coopérer au recouvrement de l'argent subtilisé. Il proposait en même temps à M. Lacroix de lui verser sur le champ une rémunération de dix mille francs nonobstant un pourcentage ultérieur sur les sommes que rembourserait le colon...

Ce fut alors que vous vous en mêlâtes, ineffable maître; vous connaissiez alors M. Lacroix; vous l'assuriez de votre amitié, et vous vous honoriez de la sienne: c'est qu'alors vous vous souveniez de l'époque lointaine où encore à vos débuts assez humbles, petit avocat sans cause, vous vous contentiez des rogatons que laissaient vos confrères à votre minuscule étude dont une table de bois jadis blanc faisait le principal ornement. Vous ne regardiez pas le monde du haut de la grandeur dont vous vous excitez aujourd'hui, vous n'appréhendiez pas de frayer avec celui que vous traitez aujourd'hui d'«hommesans feu ni lieu» à la barre des tribunaux où vous défendez la spoliation. Vous aviez alors vent de la démarche de M. P... et vous vous empressiez de tenter auprès de votre cher Lacroix une démarche qui vous eût certes honoré, si ce dernier n'était pas d'ores et déjà

décidé à ne pas se prêter aux combinaisons de M. P.....

Vous faisiez la mouche du coche; n'empêche que vous ne craigniez pas de vous commettre jusqu'à faire appel aux sentiments d'honneur et de probité morale que vous ne déniez pas alors à celui qui n'est pour vous aujourd'hui «qu'un homme sans foi ni loi, un homme sans honneur, un maître chanteur.»

C'est pour cela que nous venons vous dire aujourd'hui, ô person nage austère et à l'indubitable honorabilité, que vous êtes mal venu de pleurer dans le gilet de vos confrères et de vos amis, vous plaignant amèrement à eux de la longue et froide vengeance M. Lacroix entend exercer contre vous.

Vous l'avez abreuvé d'injures et de basses calomnies: vous avez colporté au prétoire un odieux «roman chez la portière.»

Eh, bien! nous, nous serons plus loyaux dans nos ripostes; nous ne dirons rien qui ne soit précis et vrai.

Et le sac de vos malices anciennes et modernes est bourré à éclater, nous saurons y puiser sans relâche comme sans fatigue; l'intérêt, on le verra, ne le cédera en rien à l'imprévu.

J. S. P.

A NOS LECTEURS

Par suite d'un contretemps indépendant de notre volonté, nous paraissions avec un retard de deux jours.

Notre prochain numéro paraîtra samedi prochain, comme à l'ordinaire.

MEDAILLON

L'Austère Basochien!

L'avocat le plus sérieux à la barre, et le plus provocateur dans ses plaidoiries, peut avoir ses lubies de bonne humeur, et, lorsqu'il s'amuse, c'est comme dix qu'il folâtre.

Une fois, c'est à Paris, avec des veuves jeunes et accortes; mais lorsqu'on n'a pas de grices, on mange des merles en brochette, et lorsqu'on n'a pas Paris, on a Tunis pour y passer ses fantaisies.

Il y a quelques années, l'intérêt quoique ancien, n'en pétillait pas moins, comme le bon vin, quatre ou cinq amis d'Algérie, en compagnie d'un de nos chers maîtres, après avoir fait bonne chère dans un

grill-room en renom, après avoir sablé forcée champagne et noctambulé un brin, décidaient de terminer galamment un soir commencé si gaiement.

Ce fut alors que le cher maître, qui avait des accointances pécuniaires avec les patrons de demeures très hospitalières proposa d'aller faire un petit tour dans l'un de ces réceptacles d'effusions faciles. Et l'on prit délibérément le chemin d'un de ces temples que la police tolère, mais que la morale réprouve, celui-là même dont il s'employa à faire partir la conservatrice, une dame G... (un nom de poisson.)

Ce fut alors une fête sans exemple dans les annales érotiques; une bacchante démoniaque, un sabbat diabolique.

Pendant que ses amis, plus pondérés, le regardaient faire, en riant comme dix petites folles, et en s'amusant déçemment avec de jolies petites femmes, le bouillant maître se livrait à tous les caprices de sa joie débordante.

Satan a dû se faire les gorges chaudes de cet amalgame de vins fins et d'almées généreuses, de ces excès de gaieté auxquels présidait un aigle du barreau.

Je suis sûr que lorsqu'il lira ceci, le cher maître aura comme des relents de délices, au seul souvenir des plaisirs ressentis dans cette nuit de bonheur.

Et il me saura gré, d'avoir été l'agent de cette remembrance.

Jacques CŒUR.

Petite Leçon

III

D. — Comment en administration publique achète-t-on les objets dont on a besoin?

R. — On les achète soit de gré à gré, soit par adjudication.

D. — Quels sont ceux qu'on achète de gré à gré? et quels sont ceux qu'on acquiert à l'adjudication?

R. — Le gré à gré est employé pour les marchandises spéciales qui ne sont pas dans le commerce courant. Toutes celles qui se trouvent un peu partout sont acquises par l'adjudication.

D. — N'y a-t-il pas d'exceptions faites à cette règle?

R. — Il ne devrait pas y en avoir. Mais quand on veut faire plaisir à quelqu'un un petit accroc est vite fait.

D. — Y a-t-il des inconvénients à agir ainsi?

R. — Certainement. Puisque à qualité égale, mais à condition de faire une diminution de prix, tous les négociants peuvent avoir la prétention de vendre leurs produits.

D. — Comment achèterez vous?

R. — Par adjudication.

D. — Pourquoi?

R. — Pour éviter qu'on dise que je fa-

vorise les uns au détriment des autres.

D. — Connaissez-vous, au Lycée, quel qu'article qui soit ainsi acquis de gré à gré?

R. — Le vin.

D. — Quelle en est la raison?

R. — Je ne puis vous répondre... il y a un pendu dans la maison.

D. — ... Oh! un pendu... Est-ce M. Machuel?

R.

Menaces de revolver

M. Bodoy, avocat, ayant rencontré samedi un de mes collaborateurs devant le *Café de Tunis*, le prit à partie avec une violence inouïe, le sommant de lui indiquer l'auteur des articles dirigés contre lui à cette place.

M. Bodoy est allé jusqu'à menacer de me tirer un coup de revolver partout où il me rencontrerait, si la campagne continuait. « Il agirait comme en Corse », a-t-il dit.

M. Bodoy sait bien que ses menaces n'ont d'autre effet que de me faire rire et ne m'arrêteront pas de pouvoir exercer une vengeance contre celui qui m'a si odieusement sali, et qui m'a décoché les pires injures. Qui sème le vent, M. Bodoy, je vous le répète, récolte la tempête.

Et maintenant je vous préviens que je saurais me défendre contre vos coups de revolver

Em. L.

BOCK-NOTES

Wagon-Horreur

L'expérience a assez duré. Il est impossible que la Compagnie du Bône-Guelma pour gagner *vingt-cinq minutes* sur le trajet de Tunis à Bône ou inversement nous inflige le supplice de prendre nos repas dans ces infects wagons-restaurants où la nourriture est atroce, le prix élevé et le personnel d'une politesse élastique faite d'une surveillance constante.

Que le B.-G. laisse ce wagon pour ceux qui ne craignent ni roulis, ni tangage et qu'une nourriture mal saine et peu abondante indifférent, mais qu'il rétablisse au plus tôt un arrêt pour les autres.

EST-CE UNE FUITE?

C'est la question que chacun se pose au sujet du départ du conducteur P.....

Nous croyons, nous qu'il faut attribuer l'acte de celui-ci à un coup de soleil qui lui aura fait perdre le peu de raison qui lui restait.

Nous tenons M. P..... jusqu'à preuve du contraire pour incapable d'avoir *soutagé* la petite caisse dont il avait la gestion.

pour les dévolutaires qu'on a omis intentionnellement ou non, de les faire représenter eu sein de la commission d'arbitrage;

Attendu que la seule voie légale qui restât ouverte aux intéressés pour obtenir l'amodiation de Kalaa-Djerda: c'était le dépôt, au Service des Mines, d'une demande en permis de recherches qui aurait abouti à la mise en adjudication publique du gisement dont il s'agit;

Attendu que la demande en permis de recherches n° 182 que j'ai formulée conformément au décret de 1^{er} décembre 1898 s'est produite juste au moment où les phosphates de Kalaa Djerda venaient d'être reconnus libres de toute entrave intéressant des tiers;

Attendu que, dans ces conditions ma demande en permis de recherches n° 182 concernant la Kalaa-Djerda était on ne peut plus régulière ni plus valable;

Attendu que la Direction générale des Travaux Publics ne saurait arguer de l'ignorance de l'arrêt de Cassation du 23 juillet 1904 ni du contrat Bellot et Cie en date du 17 novembre 1903 publié au Journal Officiel du 10 février 1904;

Attendu que le rôle de la Direction Générale des Travaux Publics étant plutôt d'assurer l'exécution de la loi et son observance par tous, c'est donc à tort et bien arbitrairement qu'elle

LA GOULETTE

Il se passe des licences à La Goulette que la police du lieu devrait bien réprimer. M. le Commissaire de police nous entendra-t-il?

Fiançailles

Nous apprenons les fiançailles de M. Simon Benais, directeur du Comptoir général d'Affaires, avec Mlle Reine-Rachel, fille de M. Haf Guez, négociant à Sfax.

Félicitations et souhaits.

an cunes

Les rancunes accumulées ont suscité l'attentat qui a failli coûter la vie au Sultan Rouge.

Quel bon débarras c'eût été pour l'humanité!

Par exemple, nous n'approuvons pas le télégramme de félicitations, adressé par le Gouvernement Français au Sultan de Stamboul.

Il est des cas où la courtoisie n'est pas de mise: un silence méprisant eût beau coup mieux valu.

Kalaa-Djerda

Nos excellents confrères de Souk-Ahras, consacre au jugement du tribunal Mixte, un entrefilet où il constate la défaite définitive du groupe Bellot, et la victoire des dévolutaires.

Les Frasques de Saint-René

Nous avons la bonne fortune de pouvoir offrir à nos lecteurs un anecdote fraîche et authentique sur la façon dont M. René Taillandier sait se comporter pour en imposer aux Marocains

Ainsi, il a été grandement circonspect pour le choix d'un médecin devant accompagner la mission à Fez. Il lui fallait un homme de prestance comme lui, et alors il a fait venir trois docteurs: un de France, un d'Algérie et un de Tunisie; après avoir fait une sélection; il arrêta son choix, non sur le plus calé; mais sur le plus beau des deux autres furent renvoyés, l'un avec 6 000 et l'autre avec 8 000 francs d'in-demnité.

Mais voilà que l'élu, le médecin au beau minois et à la mince compétence professionnelle, était marié et que sa moitié, naturellement, voulut l'accompagner.

Grande fureur de M^{re} St-René, qui entendait être la seule amazone de la mission. Il fal-

persiste à refuser de donner suite à la demande de permis de recherches n° 182 précitée;

Attendu que cette administration, étant un service public, a pour mission de respecter et de faire respecter les dispositions du décret du 1^{er} décembre 1898, et d'exiger des prétendus amodiataires Bellot et Cie la production d'une preuve probante de leurs titres.

Attendu qu'en agissant autrement, cette administration a manqué à tous ses devoirs et fait preuve d'une partialité évidente;

Attendu que la susdite administration relève de haute autorité du représentant de la France;

Pour ces motifs, j'ai l'honneur, Monsieur le Résident Général, vous adresser la plainte pour toutes les fins de droit.

Dans l'espoir que ma requête trouve auprès de vous l'accueil binnveillant et équitable qu'elle comporte, j'ai l'honneur de me dire, Monsieur le Résident Général, avec le plus profond respect.

Votre très humble et très dévoué serviteur.

Salomon SETBON

RESPECT AUX LOIS!

RAPPEL

à la Sauvegarde du Droit des Gens

REQUÊTE adressée à M. STÉPHEN PICHON, Ministre Plénipotentiaire, Résident Général de la République Française dans la Régence de Tunis

(suite et fin)

Mais cette administration lui répondit qu'il n'existait aucune réglementation sur les mines en Tunisie et qu'il fallait s'entendre avec les propriétaires du sol.

M. Révoltella ne se le fit pas répéter deux fois. Il conclut un accord avec le propriétaire du sol et commença aussitôt les travaux de recherches en mettant les bouchées doubles de façon à être fixé sur la valeur de sa découverte le plus vite possible.

Mais quelque temps après un décret sur les mines fut promulgué, et avant que M. Révoltella ait eu le temps de se mettre en règle avec la nouvelle réglementation, la Royale Asturienne qui guettait l'affaire depuis très longtemps demanda un permis de recherches pour minerais de zinc dans les mêmes terrains.

Or, malgré les protestations énergiques de M. Révoltella dont la bon-

ne foi et les droits acquis étaient incontestables, et en dépit du bon sens et de la logique, la demande de permis de recherches formulée par la Royale Asturienne fut reçue et agréée par la Direction Générale des Travaux Publics, et M Révoltella fut frustré de sa découverte, et ne fut même pas indemnisé des travaux exécutés par lui et dont bénéficia légalement la Royale Asturienne.

Pouvez-vous tolérer, Monsieur le Résident Général, qu'à l'abri du drapeau tricolore il y ait deux poids et deux mesures?

Je vous prie de vouloir bien remarquer que l'injustice est encore plus criarde dans l'exemple que je viens de citer que dans le cas de Kalaa-Djerda parce que, à Béchateur, le propriétaire était d'accord avec M. Révoltella, tandis qu'ils n'en est pas ainsi dans l'affaire de Kalaa-Djerda, dont les dévolutaires se plaignent bien haut.

Du reste, il ne se passe pas de quinzaine sans qu'une exécution de ce genre ait lieu au Service des Mines.

Conclusions:

Attendu que si le gisement de Kalaa-Djerda avait provisoirement pu bénéficier de l'exception de l'article 19 du décret du 1^{er} décembre 1898, sur les phosphates en terres